

«Je mettrai une hostilité entre toi et la Femme...» (Gn 3, 15)

Le 16 mai 2005, à l'occasion de sa rencontre avec les Fils de Marie oeuvrant dans le diocèse d'Alexandria-Cornwall, en la présence du Père Éric Roy, Supérieur général, Mgr Paul-André Durocher exprime aux confrères présents sa volonté de mettre un terme à leur service pastoral dans le diocèse, le 30 juin 2005, dans l'éventualité que ces derniers n'acceptent pas de signer, dans un délai de six jours, l'engagement de fidélité sans nuance ni appel qu'il a préparé à leur attention, document auquel les confrères concernés ne peuvent, en conscience, souscrire sans trahir ni renier l'oeuvre dont ils sont issus, et, par le fait même, sans condamner eux-mêmes leur Fondatrice à qui, après Dieu, ils doivent tout de leur idéal de consécration, de leur charisme universel de charité pour l'Église et les âmes, et de leur spiritualité mariale.

Après cette rencontre du 16 mai, soit le 19 mai suivant, le Père Éric Roy ainsi que les Pères Luc Beaudette, Daniel Gauthier et Gilles Devaux adressent une lettre à Mgr Durocher, lui expliquant clairement les motifs pour lesquels il leur est impossible moralement de signer un tel engagement, et ils lui signifient par la même occasion leur intention de prendre acte de sa décision et donc, au terme de dix années de service pastoral, de quitter son diocèse au plus tard le 30 juin 2005.

Dans les jours suivants, le Père Éric Roy téléphone à Mgr Durocher afin de voir avec lui s'il y a possibilité de ne pas prolonger indûment le séjour des Fils de Marie dans le diocèse d'Alexandria-Cornwall, compte tenu de la situation fort délicate pour les confrères concernés, et pour éviter toutes tensions et tous malaises inutiles. Mais l'Évêque du lieu, de son côté, insiste pour que les Pères Luc, Daniel et Gilles demeurent en poste jusqu'à la date limite du 30 juin 2005 sous prétexte qu'il a des remaniements pastoraux majeurs à effectuer à pareille date, surtout en milieu anglophone...

Étrange raisonnement de la part d'un prélat qui, tout en mettant au ban comme «hérétiques» trois Fils de Marie – pour lesquels il reconnaît pourtant lui-même n'avoir jamais entendu de leur bouche quelque prédication que ce soit qui puisse justifier pareille accusation –, est prêt non seulement à faire abstraction du «danger pour la foi» que ces derniers peuvent représenter, moyennant une toute petite profession de foi et surtout un grand reniement de leur part, mais encore à se servir de ces mêmes «hérétiques en puissance» afin de boucher des trous pastoraux pour sa seule convenance... Dans une telle conjecture, il est permis de s'interroger sérieusement quant à la réelle sollicitude de ce pasteur envers sa bergerie qu'il continue de confier aux bons soins de prétendus si «mauvais serviteurs». Espérons sincèrement, pour le bien de ses diocésains, que ce ne soit pas le contraire qui soit vrai, surtout en ce qui

le concerne...

Quoi qu'il en soit et en dépit d'une situation désormais éclatée, les Fils de Marie acceptent de poursuivre leur service pastoral jusqu'à la date du 30 juin imposée par Mgr Durocher tout en informant, en toute justice et charité, leurs paroissiens de la situation qui prévaut pour eux dans un avenir rapproché.

Au lendemain de ces premières annonces communiquées aux principales personnes concernées par le ministère pastoral des Fils de Marie dans le diocèse d'Alexandria-Cornwall, Mgr Durocher fait soudainement volte-face et communique avec le Père Gilles Devaux pour lui dire que, après consultation, il vaut mieux pour le bien de tous que les Fils de Marie devancent la date de leur départ au 1^{er} juin 2005.

Le Père Gilles, étonné, demande à l'Évêque s'il en a informé le Père Éric, mais il répond que non, qu'il n'a pas les coordonnées du Père Éric, bien que, normalement, c'est ce dernier qui aurait dû être contacté le premier du fait que c'est la Communauté qui, jadis, a été accueillie dans le diocèse et qui, maintenant, en est expulsée...

Sans vouloir condamner Mgr Durocher pour cette triste page d'histoire qui prend fin et qui, qu'on le veuille ou non, s'ajoutera aux annales d'une Conférence épiscopale qui porte en ce dénouement une lourde responsabilité, il est pour le moins étonnant de constater à quel point il a su utiliser les Fils de Marie jusqu'à la fin en fonction de ses seuls besoins personnels. Son souci pastoral pour le bien spirituel des fidèles de son diocèse n'a eu en la circonstance d'égal que son égard pour les prêtres Fils de Marie dont il s'est débarrassé en bafouant à tort et injustement leur dignité humaine et sacerdotale, sans même avoir le minimum de décence d'attendre que ces derniers aient d'abord quitté son diocèse, avant de commencer à répandre sa venimeuse campagne de salissure médiatique pour les traiter comme de vulgaires hérétiques.

Au terme des dix années de service pastoral désintéressé des Fils de Marie dans le diocèse d'Alexandria-Cornwall, il convient de nous interroger tous sérieusement pour savoir de qui toutes ces contorsions à la Vérité et ce mépris haineux de la part de l'Ordinaire du lieu peuvent vraiment servir la Cause..., de l'antique serpent de la Genèse ou de la colombe blottie dans la fente du rocher...

Au point où nous en sommes, devant l'étendue du scandale suscité par un rejet obstiné – digne des anges révoltés – d'une Servante et d'une Oeuvre de Dieu, il ne reste plus d'autre choix que celui d'entrer, à l'instar et dans le sillage de la Femme, dans le combat final en vue de la victoire définitive du bien sur le mal...

3 juin 2005

Père Pierre Mastropietro